

MARCHES DE TRAVAUX

Cette formation détaille les règles et procédures spécifiques aux marchés de travaux, ainsi que les responsabilités et garanties applicables lors d'opérations de construction, notamment en cas de litiges.

Objectifs opérationnels

- Évaluer les risques contractuels lors de la négociation et de la rédaction des marchés de travaux
- Prévenir et gérer au mieux les litiges lors des différentes phases et des moments clés d'une opération de construction

Public Concerné

- Conducteurs de travaux
- Chargés d'affaires
- Chefs de projet : en maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, bureau d'étude
- Assistant(e)s travaux

Durée

21.00 Heures 3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Marché public de travaux / marché privé de travaux

- Définition et cadre contractuel

Procédures de passation des marchés

- Marché public ; la commande publique
- Marché privé

Rôles, missions et responsabilités des différents intervenants

- Maîtrise d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Coordonnateur SPS
- Bureau d'études
- Bureau de contrôle
- Titulaire du marché
- Groupement momentané d'entreprises
- Sous-traitants

Réception, garanties et assurances

- Définition de la réception
- Rappels et caractéristiques sur la réception
- L'absence de volonté de réceptionner du maître de l'ouvrage
- Les réserves
- Les effets de la réception
- Les garanties légales
- Les garanties financières
- Les assurances

Expertises

- Les objectifs de l'expertise construction
- L'expertise amiable
- L'expertise judiciaire

Cette formation est également réalisable en présentiel.

Méthodes et moyens pédagogiques

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'études de jurisprudences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur, avocat ou responsable juridique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com